

Dans 8 jours, le rassemblement du PCR

LE DÉRAPAGE DU DÉFICIT DE LA FRANCE FAIT CRAINDRE LE PIRE POUR LA RÉUNION

13 milliards de déficit de plus que prévu dans la loi de Finances 2013, et cela malgré le plan d'austérité. L'an prochain, le gouvernement devra donc aller au-delà des économies annoncées s'il veut tenir son engagement auprès de l'Union européenne pour 2015. S'il ne le respecte pas, alors ce sont les Fonds structurels versés à La Réunion qui pourront être menacés. A 8 jours du rassemblement du PCR, c'est une nouvelle annonce de l'aggravation de la situation, et donc cela confirme la nécessité de se mobiliser.

Au soir de la conférence de presse annonçant le grand rassemblement du 26 janvier, les chiffres du déficit public de la France ont été publiés dans un communiqué de presse signé par les ministres de l'Économie et du Budget. Il est plus grave que prévu, à près de 75 milliards alors que la prévision était de 72,1 milliard d'euros selon le dernier budget rectifié et 61,5 milliards selon le budget 2013 voté par les députés à la fin de l'année 2012. Voici l'explication du gouvernement: «Ce résultat est la conséquence, malgré la stricte maîtrise de la dépense de l'État, de rentrées fiscales moindres qu'escompté, principalement du fait d'une conjoncture défavorable depuis la mi-2011.». Ces baisses de recettes sont le fait des entreprises (-2,5 milliards) et des contribuables payant l'impôt sur le revenu (-1,8 milliard). Ce sont les recettes de la TVA qui ont permis de limiter la casse, avec une recette supérieure de 600 millions d'euros à la prévision du budget rectifié en cours d'année.

Où trouver encore 2,7 milliards ?

Ce déficit plus important que prévu aura une première conséquence: le budget 2014 est déjà faussé de 2,7 milliards d'euros. Ce trou supplémentaire devra être comblé car le gouvernement français est au pied du mur. La Commission européenne a donné 2015 comme délai ultime pour réduire le déficit public annuel en dessous de la barre de 3% du PIB, le volume en euro de la richesse créée. Comme la France a une croissance économique faible ou nulle



Sur ce chantier, l'Europe finance 60% de l'investissement. Cela donne une idée de la contribution de l'Europe à la création d'emplois à La Réunion.

selon les trimestres, son PIB est stable. Ce pays doit donc réduire sa dette.

Le budget 2014 prévoit de diminuer de 15 milliards les dépenses publiques, 9 milliards étant prélevées sur l'État et les collectivités, 6 milliards sur la Sécurité sociale. Les collectivités auront à connaître une baisse de 1,5 milliards d'euros de la dotation globale de fonctionnement, dont 840 millions à la charge des communes. Ces mesures visent à limiter le déficit à 70,2 milliards d'euros, à condition que la croissance puisse être de 0,9% afin d'apporter des recettes suffisantes à l'État.

Mais la tâche se complique déjà, avec le manque à gagner de 2,7 milliards par rapport au budget rectificatif adopté en cours d'année dernière. Sachant que la ligne du gouvernement est celle de l'austérité, il voudra sans doute l'amplifier encore au cours de l'année 2014. Ce ne sera pas sans conséquence sur La Réunion, les députés élus dans notre île défendront-ils les intérêts des Réunionnais en s'opposant à cette politique?

Suspension des fonds européens à La Réunion?

À plus long terme, c'est une menace

encore plus grave qui plane.

La France s'est engagée à ramener son déficit sous la barre des 3% en 2015. Si cela n'est pas respecté, ce pays sera en infraction, avec à la clé une sanction visant directement les Réunionnais. En effet, si un État de l'Union européenne ne respecte pas son engagement à limiter son déficit public, les fonds structurels européens seront suspendus. Ainsi, ce sont les régions qui sont les premières victimes d'un dérapage budgétaire. La Réunion a un niveau de développement inférieur à 75% de la moyenne des régions de l'Union européenne. C'est pourquoi il est prévu que l'Europe soutienne des investissements pour 2 milliards d'euros entre 2014 et 2020. Le maintien de cette enveloppe a pu être obtenu grâce notamment au travail du député

au Parlement européen de l'Alliance des Outre-mer, Younous Omarjee.

Mais si le gouvernement français n'arrive pas à présenter à l'Europe un déficit public en dessous de 3%, alors le versement de cette enveloppe de 2 milliards pourrait bien être gelée. Ce serait un coup dur pour toute La Réunion, car les fonds européens interviennent dans de nombreux domaines. Après une année 2013 marquée par la suppression du RSTA et la remise en cause de la prime COSPAR, c'est face à cette aggravation de la situation que le PCR appelle les Réunionnais à s'unir et à s'organiser. Un rassemblement aura lieu dans 8 jours, le 26 janvier à Saint-Louis.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT : avis.temoignages@wanadoo.fr
EMAIL PUBLICITÉ : pub.tem@orange.fr

Édito

Vagues de chaleur : l'Australie n'en est qu'au début

L'an dernier, l'Australie avait connu des températures caniculaires lors du début de la saison chaude. Maintenant, tout comme La Réunion, l'Australie est en plein été. Le thermomètre continue de battre des records. Jeudi, Adelaïde était la ville la plus chaude du monde, avec 46 degrés à l'ombre. Il faisait 44 degrés à Melbourne. Cela a obligé les organisateurs de l'Open d'Australie à arrêter les matchs se jouant en plein air. Or, d'après le Conseil australien du Climat, l'Australie n'en est qu'au début des effets du changement climatique. Selon l'auteur du dernier rapport de cette institution, «le changement climatique fait que nous nous dirigeons vers des chaleurs plus extrêmes encore». Les conséquences ne touchent pas seulement le sport ou les activités de loisir, explique le Conseil australien du Climat. Il faudra deux fois plus de pompiers qu'aujourd'hui car le risque des feux de forêt va se multiplier.

En quelques jours, un gigantesque incendie a détruit l'équivalent de la surface plantée en cannes à La Réunion. 21.000 hectares sont partis en fumée dans une montagne à l'Ouest de Melbourne. La protection civile craint la répétition de 2009: des incendies avaient tué plus de 170 personnes, et plus de 400 personnes étaient décédées à cause de la canicule. L'aménagement doit donc être revu, et cela pose la question de l'accès aux forêts. Le moindre feu mal éteint peut avoir des conséquences considérables.

C'est également une part importante de l'économie australienne qui est ébranlée. Ce pays a considérablement développé son agriculture. Les plantations sont immenses, et l'Australie fait partie des plus importants exportateurs de produits agricoles.

Avec la généralisation des vagues de chaleurs, ce modèle qui a mis des décennies à se construire est remis en cause en quelques années. Et l'Australie pourrait même être obligé d'importer du blé pour couvrir ses besoins.

«Autour de 2030, 2013 apparaîtra comme une simple année moyenne, explique au «Monde» Karl Braganza, responsable des études sur le climat au Bureau de météorologie. Et d'ici à 2080, elle sera considérée comme une année froide.»

En Australie, le gouvernement a coupé les vivres au Conseil australien du Climat, cette institution vit donc grâce à des capitaux du secteur privé. Mais la crise que connaît l'Australie montre bien que ce n'est pas en tentant de faire taire ceux qui réfléchissent sur l'avenir que l'on fait disparaître les problèmes. Ils sont toujours là et ils sont encore plus difficiles à résoudre à cause du retard accumulé.

J.B.

Après la décision de la CNAC autorisant l'extension du Jumbo Score de Sacré Cœur

Henri Hippolyte soutient les revendications des commerçants du Port

Un communiqué de presse Henri Hippolyte dit Loulou, donne le point de vue du candidat aux municipales de mars 2014 au Port, suite à la décision prise par la CNAC d'accorder une extension du JUMBO de sa ville. Il demande le strict respect des engagements en termes de création d'emploi et la priorité aux commerçants du Port dans l'attribution des nouvelles surfaces commerciales. Par ailleurs, le candidat renouvelle son soutien au projet d'une surface alimentaire dans le Marché couvert du centre-ville, tel que souhaité par les commerçants.

J'ai pris connaissance ce jour de la décision de la CNAC (Commission Nationale d'Aménagement Commercial) de valider l'autorisation de l'extension du Jumbo au Port. Cette décision aura un impact tant pour la population que pour l'activité économique et sociale de notre territoire. En ma qualité de candidat aux élections municipales de mars 2014 au Port, il me paraît utile d'exposer les orientations que je compte mettre en œuvre dans l'intérêt des Portoïses et des différents acteurs économiques.

S'agissant de l'extension de Jumbo, je veillerai personnellement à ce que les engagements pris soient tenus: favoriser les emplois créés en direction des habitants de notre Commune et prioriser l'attribution des surfaces supplémentaires aux entrepreneurs portoïses, dont les commerçants.

En ce qui concerne la question de l'attractivité du centre-ville du Port, le devenir de l'ancien marché représente un enjeu déterminant, de part sa position au cœur même du quar-



Henri Hippolyte dit Loulou: «mon ambition est de créer une nouvelle dynamique et une attractivité renforcée pour notre Commune»

tier commerçant mais aussi parce qu'il incarne un patrimoine auquel les Portoïses restent attachés.

C'est pourquoi, je renouvelle mon soutien au projet d'une surface alimentaire dans le Grand Marché tel que souhaité par les commerçants, en complément d'autres offres commerciales qui viendront s'implanter dans cet

espace. Dans l'esprit de concertation qui m'anime, je poursuivrai bien évidemment les échanges avec les commerçants et les investisseurs potentiels afin que ce projet puisse se réaliser dans les meilleurs délais.

La revitalisation du centre-ville est plus que jamais un impératif dans le cadre d'un

aménagement équilibré de notre territoire. Ce lieu doit contribuer à son rayonnement historique, carrefour et cœur battant de notre Ville. Mon ambition est de créer une nouvelle dynamique et une attractivité renforcée pour notre Commune qui soit profitable à tous les secteurs de la vie économique, sociale et culturelle.

La Possession

Nouvelle étape pour la ZAC Moulin Joli

Hier matin a eu lieu l'inauguration de la maison de projet de la ZAC Moulin Joli Philippe Lapierre, directeur de la SEDRE a ouvert la cérémonie en rappelant les objectifs et le contexte dans lequel la SEDRE intervient sur la ZAC de la Possession.

Roland Robert, maire de La Possession a ensuite exposé son enthousiasme à l'égard de ce projet et de l'ensemble des travaux qui vont être réali-

sés: Construction d'un Mc Donalds, Centre commercial, hôtel d'affaires, skate park

Chacun des porteurs de projets a ensuite dit quelques mots.

Suite à la découpe du ruban, les invités ont visité la maison de projet et tout le monde est monté dans le bus pour la pose de la 1ère pierre du Mc Donald's et du skate Park. Les travaux débuteront en début d'année, également pour la station service ENGEN.



Roland Robert lors de l'inauguration de la maison de projet de la ZAC de Moulin Joli.

Lutte pour l'emploi à Port-Réunion

Dialogue engagé entre la CGTR Port et Docks et la direction de la SERMAT

Un Comité d'entreprise a eu lieu vendredi 17 janvier au matin entre la direction de la SERMAT et les représentants syndicaux de la CGTR Port Et Docks, une avancée certaine lors de ces négociations: «un bon contact» et «un dialogue» engagé.

La réunion «s'est plutôt bien passée» a expliqué Raphaël Gossard, représentant syndical des salariés de la SERMAT. Ce dernier a évoqué «le développement de certains points» lors de cette rencontre, avec le président «fraichement nommé» et son directeur Michel Dafreville.

Les deux parties ont posé leurs propositions concernant l'avenir des salariés et de l'activité de la SERMAT, cepen-

dant la direction tient à externaliser la maintenance, mais «nous ne sommes pas tout à fait d'accord sur certain point, notamment la réintégration de la maintenance jusqu'en septembre 2015 et après l'ensemble de la maintenance sera attribué à la SERMAT», a expliqué Raphaël Gossard. Ce dernier a indiqué «c'est trop long, on est d'accord pour un report de six mois, ou fin 2014».

Il y aura eu «un bon contact» et «un bon dialogue engagé» avec «pour la première fois,

le président de la SERMAT» en personne, après deux années de tension et de conflit au sein de l'entreprise. Les locaux de la SERMAT vont être déménagés en fin juin 2014 vers l'enceinte portuaire, a expliqué le syndicaliste. Ce dernier a indiqué qu'une réunion sera prévue la semaine prochaine afin de connaître les perspectives de la société, mais «on veut faire au plus vite», a indiqué Raphaël Gossard.

SaiLin



Les discussions portent sur la gestion de la maintenance des chariots cavaliers. Sa prise en charge par la SERMAT permettra de maintenir l'emploi des Réunionnais au port.

France

Début des négociations sur l'indemnité chômage

Les syndicats et le patronat et syndicats ont commencé la discussion sur l'indemnité chômage, vendredi 17 janvier. Les droits des 2,2 millions de chômeurs indemnisés par l'UNÉDIC sont remis en cause.

Les parties en présence vont renégocier l'actuelle convention de l'UNÉDIC, qui prend fin le 31 mars et concerne 2,24 millions d'indemnisés par cet organisme sur les 3,29 millions de chômeurs sans activité inscrits à Pôle Emploi. Les partenaires sociaux (Medef, CGPME, UPA, CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC et FO) ont jusqu'à mars pour se mettre d'accord sur une nouvelle convention UNÉDIC.

Front uni pour les syndicats

Les syndicats ont présenté un front uni vendredi face au patronat à l'ouverture des

négociations, refusant catégoriquement toute baisse de l'indemnisation des chômeurs, au moment où le chômage atteint des records. Ces derniers ont expliqué aux médias que le déficit de 4 milliards de l'Unedic est «conjoncturel, le chômage massif pesant sur les recettes et gonflant les dépenses». «Il faut assumer collectivement le déficit, en attendant la relance de la croissance», ont expliqué les syndicalistes.

Pour Thierry Lepaon, secrétaire général de la CGT, la renégociation doit aboutir à «mieux et plus indemniser les demandeurs d'emploi». Ce dernier a proposé «d'augmenter la

durée maximale d'indemnisation à 30 mois (contre 24 actuellement, ndlr) à travers des dispositions spécifiques pour les jeunes, qui verront leurs droits ouverts à partir de deux mois de travail (quatre actuellement, NDLR), et pour les plus de 50 ans, pour lesquels nous souhaitons porter la durée maximale jusqu'à 60 mois», contre 36.

La CGT tient également à rendre «plus coûteuses» les ruptures conventionnelles et pénaliser financièrement les entreprises qui ont recours à la précarité «en augmentant la cotisation patronale à l'assurance chômage». De son côté, la CFDT ne veut «aucune remise en cause de la règle actuelle: un jour cotisé = un jour indemnisé dès quatre mois de cotisation». Véronique Descacq, numéro 2 du syndicat a appelé Pôle emploi à «assurer un meilleur suivi des personnes les plus éloignées de l'emploi» et réclame aussi «davantage de coordination au niveau local»

entre «les associations d'insertion, les missions locales, la préfecture», a relevé l'AFP.

Ne pas freiner le déficit

L'actuel déficit de l'UNÉDIC est estimé à 4 milliards d'euros en 2013 et devrait augmenter à 4,3 milliards fin 2014 avec l'actuelle réglementation. L'organisme a une dette de 18 milliards d'euros, financée par un emprunt. N'ayant pas inversé la courbe du chômage, le gouvernement souhaite le maintien en l'état des droits des chômeurs et «de ne surtout rien faire qui puisse freiner un déficit», a indiqué Les Échos. Le Medef voudrait également «stabiliser» le déficit dans les trois ans et réduire la dette. Il y a quelques semaines, le président du Medef, Pierre Gattaz, avait évoqué la dégressivité des allocations dans le temps, afin de faire des économies. Le sujet pourrait être mis sur la table, mais à moindre mesure, après l'annonce des allège-

ments du coût du travail promis par François Hollande dans le cadre de son «Pacte de responsabilité».

Condition indispensable pour le Medef: ne pas toucher aux cotisations salariales qui «pèsent sur le pouvoir d'achat», ni aux cotisations patronales qui «pèsent sur la compétitivité» des entreprises, a expliqué l'AFP. De son côté, la CGPME veut des règles d'indemnisation qui «incitent plus les chômeurs à reprendre un emploi».

Pour Jean-Claude Mailly, secrétaire général de Force Ouvrière (FO), il est «inenviable de remettre en cause les droits des chômeurs que ce soit en niveau d'indemnisation ou en durée». Le débat ne portera pas pour les syndicats sur l'emploi, mais les droits des chômeurs. A l'instar de ces confrères, la CFE-CGC refuse tout abaissement du plafond des indemnités.

SaiLin

Maintenir les droits des chômeurs

Lors de sa conférence de presse, mardi 14 janvier, le président François Hollande a insisté: «Ce n'est pas à un moment de chômage élevé qu'il faut réduire les droits des chômeurs». Cependant, ce dernier a souhaité «qu'un certain nombre de demandeurs d'emploi soient incités à reprendre un emploi sans encourir de difficultés ou de charges supplémentaires, il faut le faire». Pour cela, le gouvernement va lancer une réforme «dans le cadre de la remise à plat de la fiscalité de ce qu'on appelle le RSA et de la prime pour l'emploi, de manière à ce que ceux qui sont au chômage et peuvent reprendre un emploi soient plus encore incités à reprendre un emploi, sans perdre de droits», a précisé François Hollande.



André Oraison et le Comité Solidarité Chagos La Réunion ont poursuivi à Saint-Denis leur programme de conférences sur la question chagossienne.

Salle pleine à Saint-Denis pour la conférence du professeur Oraison sur les Chagos

Belle mobilisation pour le retour des Chagossiens dans leurs îles

Jeudi soir pour la conférence du professeur Oraison sur la question chagossienne, la salle des mariages de l'hôtel de ville de Saint-Denis était pleine. Le Comité Solidarité Chagos La Réunion, organisateur de la soirée, pouvait être satisfait. Tout comme le conférencier, le professeur Oraison. Le

travail de sensibilisation lancé il y a quatre ans en direction de l'opinion réunionnaise est en train de porter ses fruits, à en juger par l'affluence du public et par la densité des interventions lors du débat. Mais le travail doit continuer sans faiblir, tant sont grands les enjeux de la période qui s'ouvre pour le peuple chagossien.

C'est en effet à la fin de l'année 2016 que prend fin le bail de 50 ans consenti par la Grande-Bretagne aux Etats-Unis sur l'atoll de Diego Garcia, devenue la gigantesque base militaire que l'on sait. Sachant par réalisme que les Etats-Unis n'abandonneront pas Diego Garcia en 2016, deux éventualités concernant la suite qui sera donnée à ce bail sont à retenir: soit il est reconduit tel quel (pour 20 années supplémentaires) parce que durant la période 2015-2016 aucun amendement ne serait demandé par Londres, soit Londres entame des discussions avec Washington pour amender le bail et permettre le retour des Chagossiens. C'est la seconde qui est la voie de l'espoir et de la lutte.

C'est donc dès cette année 2014 que l'action politique menée par Olivier Ban-

coult et les Chagossiens doit arracher une attitude enfin constructive du gouvernement britannique. Première avancée, l'annonce récente par celui-ci d'une nouvelle étude, «sincère et transparente», sur un schéma de réinstallation des Chagossiens, y compris dans la partie inoccupée de Diego Garcia. Est-ce le signe que les Britanniques sont décidés à enfin sortir du crime qu'ils commettent avec les Etats-Unis depuis un demi-siècle?

C'est la pression de toutes les forces de progrès éprises de justice et de paix - dans le monde et en particulier dans notre océan Indien - qui peut pousser à une décision qui finalement serait celle du bon sens et de la réparation: la réinstallation des Chagossiens aux Chagos, basée sur un plan de développement durable.

A.D.

Otè!

I di k la loi lé fé po lo bien d toulmoun!ti kroï sa?

An so moman na in nafèr i trakas a moin, dépi lo group «komité lermitez» la rouv nout zié si léradikasyon la grand povreté dan lo monde avan 2015; nou la vi in ka in gramoun sinpol i di a ou li la aksept in èd lo konseyi zénéral po okip son bann vié paran; astèr zot lé mor, alala i réklame a li sé pa 37.000 éro... alé vann son térin li doi érité po pay lo solidarité li lavé touse po son paran!!!

Na in léspès larsèlman linstitisyon, prokirèr, ziz, notèr, in léspès mafia ziska in linion asosyasyon familial... Mé li lé po la fami sinon sa li lé kont? Lo boug i rofiz lo fon solidarité dépi 10 zan éksoprè po pa awar a ranboursé lo zafèr si lo patrimoine... zistoman. Déza lo patrimoine lé pa gro; si i fo arvann, ou sa lo bann désandan va alé? sou lo pon?

Si ou lès fèr? Minm pa la keston! Ti vé k tivé pa; la fine ni ankété; lasistant sosial lo konseyi zénéral la fine débarké: ou la poin la ot aspirant? Ou na lo sat va grif out paran! Li na savat li na poin pantouf! Okilé lo kont gestyon? Troman di, konbiin ti dépans po nourri ton monmon? Va war si lo montan lé bon; i sar mézir lo bonèr in paran dan son fami avèk lo bidzé!

Non madame lasistant sosial, non mésié loziz, non madame lo prokirèz, nout kil-tir, nout lékilib santimantal, émosyonèl, i mézir pa an éro...

La lo notèr pa présé po fé donasyon lo térin: li va - avèk konplisité lapareyi zidi-sièr - fé tréné; konm sa lo pov vié monmon i mor; sé pi 4.000 éro po fré donasyon, sé 10 foi plis, 50 pour sa la valèr; si i kout 100.000 éro, notèr la kab ginye 50.000 éro fré suksésyon!

Ti kroï k la loi lé bon po toul moun?!

Justin



Le professeur André Oraison allie rigueur et passion dans les exposés de ses conférences.